

GUIDE DES
COLLÈGES
2021 / 2022

A woman wearing a bright yellow high-visibility vest and blue jeans stands on a paved street, gesturing with her arms as she speaks to three children. The children, two girls and one boy, are walking towards her. They are dressed in casual clothing like plaid shirts, sweaters, and backpacks. The background shows a clear blue sky, green trees, a street lamp, and a white car parked on the side of the road. A large green diagonal shape is on the left side of the image.

7 années collège

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

**« L'éducation est un
apprentissage social.
Elle nous aide à grandir
et à vivre. »**

John Dewey



Jean-François PARIGI
Président du Département
de Seine-et-Marne

L'ÉDUCATION : UNE PRIORITÉ POUR LE DÉPARTEMENT

Soucieux de la qualité de vie dans ses 128 collèges, le Département s'engage à offrir aux 73 000 collégiens et à leurs équipes pédagogiques des conditions de travail de qualité.

En ce début de mandat, nous souhaitons agir, aux côtés de l'Education nationale, en faveur du climat scolaire. C'est pourquoi nous avons choisi de faire de la sécurité dans les collèges un axe majeur de notre mandat en donnant les moyens de lutter contre la petite délinquance aux abords des établissements et de lutter contre le harcèlement scolaire.

Dans le champ éducatif, nous continuerons à développer le Parcours collégien, qui propose un ensemble de dispositifs ayant vocation à accompagner enseignants et élèves pendant le temps scolaire. L'atout du Parcours collégien est d'être un outil unique à la disposition des établissements et de s'adapter à leurs besoins, en transformant et en enrichissant son contenu chaque année.



Xavier Vanderbise
Vice-président
en charge des collèges



Sarah Lacroix
Vice-présidente
en charge de la jeunesse,
la réussite éducative et
l'innovation pédagogique

Bonne rentrée à tous !

/ 06 comprendre le fonctionnement du collège

- une compétence partagée avec l'Éducation nationale p.7
- la présence du Département dans les collèges p.8
- le personnel dans les collèges p.10

/ 12 se déplacer

- quelle carte de transport pour mon enfant ? p.13
- quel tarif ? p.14
- les règles de conduite et de sécurité à bord du car p.14
- le transport des élèves handicapés p.14
- la sécurité routière p.15

/ 16 se restaurer

- une alimentation équilibrée et des produits de qualité p.17
- le respect des réglementations nutritionnelle et sanitaire p.18
- le prix d'un repas p.18
- CantiNéo77, l'aide à la restauration scolaire p.19
- des animations tout au long de l'année p.19
- le repas : un moment de détente selon des règles de conduite p.19

/ 20 parcours collégien

- grandir grâce au Parcours collégien ! p.21
- axe 1 : le collégien de demain : ouverture sur le monde professionnel p.24
- axe 2 : le collégien citoyen, ouverture sur son environnement p.25
- axe 3 : le collégien épanoui, à l'aise dans son corps p.27
- axe 4 : une offre accessible à tous pour tous les territoires p.29

/ 34 s'orienter et s'informer

- structure info jeunesse CIJ77 p.35
- question santé p.37
- contacts et numéros utiles p.38



comprendre le fonctionnement du collège

→ une compétence partagée avec l'Éducation nationale

Dans les collèges publics, le Département de Seine-et-Marne est chargé de :

- construire et réhabiliter les établissements
- effectuer les travaux de maintenance et d'entretien
- financer la quasi-totalité du fonctionnement des collèges
- équiper les établissements en matériels nécessaires à la vie scolaire (tables, chaises, matériels scientifiques, ordinateurs, vidéoprojecteurs, matériels et mobiliers de cuisine...)
- financer les projets éducatifs et les supports nécessaires pour les mener à bien (activités, livres, ateliers...)
- employer les personnels techniques d'accueil (agent d'accueil), d'entretien général et technique (nettoyage, travaux courants) et de restauration (chef de cuisine, cuisinier...). Au total, **ce sont plus de 1500 agents au service des collégiens.**



Priorité à la réussite scolaire des jeunes

Afin d'offrir des conditions d'enseignement de qualité aux collégiens répartis dans les 128 collèges publics et les 17 collèges privés du territoire, le Département a fait le choix de dédier une part importante de son budget à l'éducation : 131,3 M€ de crédits de paiement, fonctionnement et investissement confondus, contre 117M€ l'année dernière, soit +12 %.

La politique de l'éducation représente 33,7% des nouvelles autorisations de programme en 2021.

Les équipes de l'Éducation nationale relèvent de l'État et assurent, quant à elles, principalement les fonctions pédagogiques et administratives. Elles sont à votre disposition, toute l'année, pour toute question concernant la vie scolaire de votre enfant.

LES COLLÈGES EN SEINE-ET-MARNE, CE SONT :

83 411 COLLÉGIENS :
9 854 DANS LES COLLÈGES PRIVÉS
ET **73 557** DANS LES COLLÈGES PUBLICS
DONT **1 779** EN SEGPA *

*SECTION D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL ADAPTÉ

27 COLLÈGES
AVEC UNE SEGPA

35 SECTIONS SPORTIVES
SCOLAIRES

DONT 2 SECTIONS BASKET FAUTEUIL (CHIFFRES RENTRÉE 2020)

→ la présence du Département dans les collèges

SPORT

- Soutien à **35** sections sportives scolaires
- Aides aux associations sportives et à 133 associations sportives UNSS (17 000 licenciés)

RESTAURATION

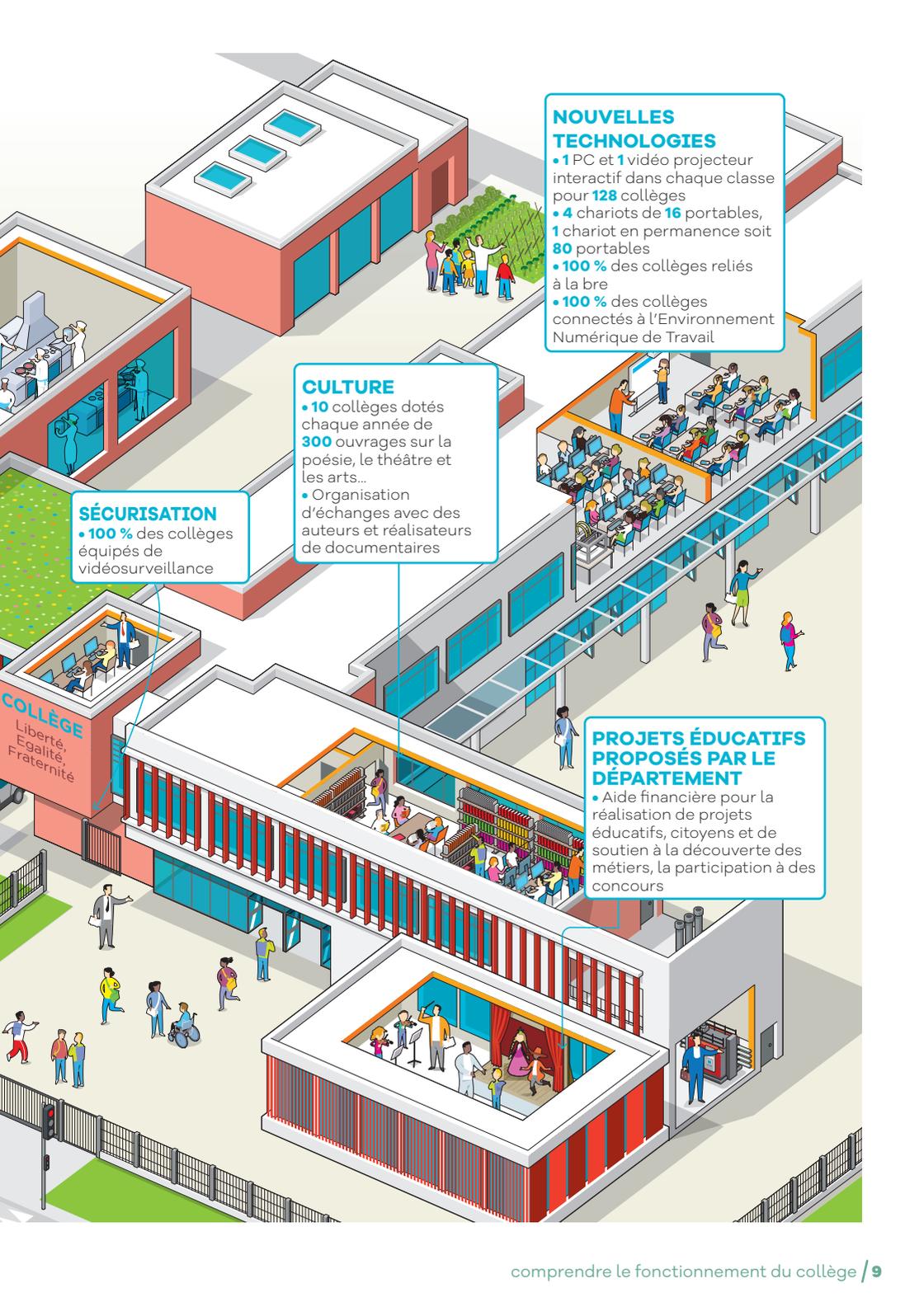
- Gestion de l'offre de restauration et du personnel associé
- **6,8** millions de repas servis par an

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

- Plus de **55 M€** investis chaque année

TRANSPORT SCOLAIRE

- Plus de **40 000** élèves véhiculés chaque jour



NOUVELLES TECHNOLOGIES

- 1 PC et 1 vidéo projecteur interactif dans chaque classe pour **128** collèges
- 4 chariots de 16 portables, 1 chariot en permanence soit **80** portables
- **100 %** des collèges reliés à la bre
- **100 %** des collèges connectés à l'Environnement Numérique de Travail

CULTURE

- **10** collèges dotés chaque année de **300** ouvrages sur la poésie, le théâtre et les arts...
- Organisation d'échanges avec des auteurs et réalisateurs de documentaires

SÉCURISATION

- **100 %** des collèges équipés de vidéosurveillance

PROJETS ÉDUCATIFS PROPOSÉS PAR LE DÉPARTEMENT

- Aide financière pour la réalisation de projets éducatifs, citoyens et de soutien à la découverte des métiers, la participation à des concours

COLLÈGE
Liberté,
Égalité,
Fraternité

→ le personnel dans les collèges

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Le principal, chef d'établissement avec l'équipe administrative, gère la répartition des élèves dans les classes, suit le conseil de classe et préside le conseil d'administration.



Le principal adjoint seconde le principal dans son travail et s'occupe des emplois du temps des élèves, des enseignants, de l'occupation des salles...



L'adjoint gestionnaire assure la gestion financière et matérielle du collège (achats et paiements), et en particulier de la demi-pension. Il dirige le personnel de service.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Les personnels techniques, agents du Département, garantissent la bonne organisation du collège : **agents d'accueil** (physique et téléphonique), **agents de la restauration, agents de nettoyage et de la maintenance.**



L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Les professeurs sont environ 10 par niveau, un par matière.

Chaque classe a un **professeur principal** qui fait le lien entre les professeurs, les parents ou les surveillants, suit les résultats scolaires des élèves et décide, si besoin, de mettre en place un accompagnement pédagogique.



Le professeur documentaliste, responsable du Centre de Documentation et d'Information, aide les élèves dans leurs recherches, leurs lectures ou le choix de documents.



QUI FA
AU COL



LES É
de la 6^e



Chaque classe élit deux **délégués** qui participent

IT QUOI LÈGE?

LÈVES
à la 3^e



LA VIE SCOLAIRE

Le conseiller principal d'éducation, aidé par les **surveillants**, fait respecter le règlement intérieur, informe les élèves, vérifie leurs absences et leurs retards, règle les conflits...

L'ORIENTATION

Le conseiller d'orientation psychologue accompagne les familles et élèves au moment des choix d'orientation et informe les élèves sur les métiers et les formations.



L'ÉQUIPE MÉDICO-SOCIALE

Le médecin scolaire met en place la politique de santé en faveur de tous les élèves et réalise les bilans de santé.

L'infirmier(ère) est chargé(e) de l'accueil et de l'écoute des élèves et de leurs parents.

L'assistant(e) social(e) apporte aide, écoute, conseils et soutien aux élèves en difficulté pour favoriser leur réussite individuelle.



LA VIE ASSOCIATIVE

Le Foyer socio-éducatif propose des clubs et des activités portés par l'équipe éducative, les élèves ou les parents d'élèves.

L'association sportive propose des activités sportives hors du temps scolaire.

L'association des parents d'élèves fait le lien avec les professeurs et l'équipe de direction.



au conseil de classe
et au conseil
d'administration.

IDIX

A photograph of four children standing in front of a bus stop. From left to right: a girl in a red and black plaid shirt holding a volleyball, a boy in a pink hoodie with headphones around his neck, a girl in a yellow jacket with a backpack, and a boy in a maroon t-shirt with a backpack. A blue helmet is on the ground. The bus stop has the number 426 on it. The background shows trees and a building.

se déplacer

→ quelle carte de transport pour mon enfant ?

En Seine-et-Marne, il existe **des lignes régulières** (Carte Imagine R ou carte scolaire bus) ou **les circuits spéciaux** (Carte Scol'R).
Pour savoir si votre enfant est concerné par un circuit spécial, rendez-vous sur le site du Département **seine-et-marne.fr**.

CARTE IMAGINE R

La carte est valable sur toutes les lignes régulières : Optile, RATP et Transilien SNCF hors circuits scolaires spéciaux. Elle permet, toute l'année, un nombre illimité de voyages dans toute l'Île-de-France.

Pour l'année 2021/2022, l'inscription se fait directement en ligne sur jegeremacartenavigo.fr/souscription/imaginR/identification_imaginer

Infos : 09 69 39 22 22 (appel non surtaxé)

CARTE SCOLAIRE BUS LIGNES RÉGULIÈRES

La carte permet un trajet aller/retour par jour, durant la période scolaire, uniquement sur les lignes régulières de bus du réseau OPTILE.

Le formulaire d'inscription est à retirer auprès du transporteur.

CARTE SCOL'R

Le Département met en place des circuits spéciaux lorsqu'il n'existe pas de ligne régulière. La carte est valable durant la période scolaire pour les enfants scolarisés avec le statut d'externe ou de demi-pensionnaire. **L'inscription se fait directement en ligne sur seine-et-marne.fr ou par courrier en renvoyant le formulaire téléchargeable sur le site internet.**
Tél. : 01 64 14 77 77



Carte Scol'R :
ouverture du site **courant juin 2021**
sur seine-et-marne.fr.

→ quel tarif ?

Il est de :

- **75 € pour la Carte Imagine R**, une fois la participation départementale de 275 € déduite automatiquement pour les élèves seine-et-marnais ;
- **24 € pour la Carte Scol'R sur circuit spécial scolaire** ;
- Le tarif de la **Carte scolaire bus** varie en fonction de la distance parcourue par le véhicule de transport scolaire entre le point d'arrêt le plus proche du domicile et l'établissement scolaire (se renseigner auprès du transporteur).
Cette carte ne bénéficie pas de subvention départementale.

→ les règles de conduite et de sécurité à bord du car

- Présenter sa carte de transport à chaque passage.
- Monter et descendre du car au niveau des points d'arrêt.
- Ne jamais traverser devant le car. Il est nécessaire d'attendre le départ du car pour traverser la chaussée.
- Ne jamais courir en descendant du car.
- Mettre sa ceinture de sécurité dans le car.
- Ne pas chahuter dans le car.
- Ne pas parler au chauffeur pendant la conduite sauf pour lui signaler tout incident constaté durant le trajet.

→ le transport des élèves handicapés

Le Département organise et finance le transport des élèves handicapés. Deux modalités d'organisation existent : les circuits adaptés et le remboursement d'indemnités kilométriques en cas d'utilisation d'un véhicule personnel.

Il est nécessaire de déposer le plus tôt possible un dossier de demande auprès de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées). Une fois l'avis favorable au transport scolaire notifié par CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées), **le formulaire d'inscription est à télécharger sur seine-et-marne.fr et à renvoyer au Département pour traitement.**

INFOS

Pour vous aider dans vos démarches, contactez le point autonomie territorial (PAT) le plus proche de chez vous (coordonnées sur le site Internet seine-et-marne.fr)

MDPH / 01 64 19 11 40 - <http://www.mdph77.fr/formulaires-de-contact>

Département de Seine-et-Marne / 01 64 14 77 77 - btph@departement77.fr

→ la sécurité routière

Chaque collégien a son mode de déplacement (en bus, à vélo, à pied) pour se rendre au collège. La route est un espace partagé entre piétons, automobilistes, cyclistes... et le Code de la route s'applique pour garantir la sécurité de tous.

Pour accompagner l'apprentissage de la sécurité routière, le Département de Seine-et-Marne offre à tous les élèves de 6^e, un livret « **Bien circuler à vélo** » leur délivrant des conseils pratiques. En 5^e, ils reçoivent un livret pour les préparer aux examens de l'**Attestation scolaire de sécurité routière** (ASSR). Les examens ont lieu en 5^e (1^{er} niveau) et en 3^e (2^e niveau). Ils sont organisés indépendamment par chaque collège.



Les ASSR de 1^{er} et 2^e niveau sont obligatoires pour s'inscrire au permis AM dès 14 ans (permis nécessaire à la conduite des cyclomoteurs ou quadricycles légers de 50 cm³ maximum).
Conservez-les précieusement !

À SAVOIR

Le Département a signé un partenariat avec l'Association prévention routière (APR) pour dispenser des sessions d'information. Elle intervient à la demande du collège pour sensibiliser les élèves sur diverses thématiques comme les dangers de l'alcool et des drogues au volant et prodiguer des conseils sur la pratique du vélo...



Depuis le 2 mars 2017, le port d'un casque à vélo devient obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers. Les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des traumatismes plus graves que chez les adultes ou adolescents. Le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70 %. Le casque doit porter la mention NF ou ECE 22/04, 22/05. Parents, montrez le bon exemple ! Équipez-vous aussi. (Journal officiel du 22 décembre 2016).



se restaurer

→ une alimentation équilibrée et des produits de qualité

Le repas c'est sacré ! Ce moment important qui rythme la journée doit être un espace de détente et de convivialité mais aussi le lieu de l'acquisition de bons réflexes concernant l'alimentation.

LA RESPONSABILITE DU DEPARTEMENT

La restauration dans les collèges est sous la responsabilité du Département qui assure la préparation et le service des repas, la mise en place de mobilier dans les restaurants scolaires, l'installation d'équipements professionnels de cuisine, de tables de tri des déchets et des animations tout au long de l'année.

Ainsi, une équipe d'agents du Département assure durant toute l'année scolaire la mise en place d'un service de restauration de qualité.



LA LOI EGALIM ET LA RESTAURATION SCOLAIRE

En 2018, la loi dite « Egalim » a fixé des objectifs nationaux en matière de nutrition afin de favoriser une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement.

Le Département a décliné les objectifs fixés par la loi dans son projet alimentaire territorial afin de :

- favoriser l'approvisionnement des restaurants scolaires auprès des **producteurs locaux** et promouvoir **les circuits courts** ;
- proposer des **produits durables et bio** ;
- proposer aux collégiens **un repas végétarien par semaine** ;
- favoriser le **tri des déchets** et lutter contre le **gaspillage alimentaire** ;
- améliorer **l'information des élèves et des familles** sur la composition des repas et la provenance des denrées.



Les chefs de cuisine bénéficient du soutien de la diététicienne et d'experts techniques du Département et de différents outils dont un logiciel métier «7 équilibré» pour élaborer des repas sains et équilibrés conformes à la réglementation.

→ Le respect des réglementations nutritionnelle et sanitaire

Les menus et les repas servis aux collégiens sont soumis à des obligations nutritionnelles et sanitaires définies par des dispositifs législatifs et des réglementations françaises et européennes.

En matière nutritionnelle, les repas servis répondent à 5 objectifs fondamentaux :

- le respect des fréquences de présentation des plats et de certains grammages, l'objectif étant de garantir un apport suffisant en fruits, légumes, féculents, fer, calcium, et de limiter les produits trop gras et trop sucrés ;
- la réalisation de menus à 4 ou 5 composantes (entrée, plat, garniture, produit laitier et/ou dessert) ;
- le respect des règles de mise à disposition d'eau, de pain (en libre accès), de sel et de sauces (en accès limité en fonction des repas) ;
- l'identification distincte des produits de saison sur les menus ;
- la conservation des documents pendant 3 mois (fiches techniques des repas).

Les équipes de cuisine sont formées à la sécurité sanitaire et aux bonnes pratiques d'hygiène pour assurer aux collégiens une sécurité maximale quant à la qualité des repas et à l'absence de risque pour la santé.

→ le prix d'un repas

Le coût moyen d'un repas est de 10 €.

La charge aux familles peut varier entre 3,37 € et 4,34 € avec un prix moyen à 3,64 €.

Dans le cadre de ses compétences en matière de restauration scolaire, le Département fixe chaque année le taux d'évolution des tarifs.

Cette évolution tient compte de divers paramètres et indices telle que l'évolution des prix à la consommation.

69 %

**DES COLLÉGIENS SEINE-ET-MARNAIS DÉJEUNENT
QUOTIDIENNEMENT À LA CANTINE**

6,8 millions de repas

**PRÉPARÉS PAR LES CHEFS DE CUISINE ET LEUR ÉQUIPE
ET SERVIS CHAQUE ANNÉE**

→ CantiNéo77, l'aide à la restauration scolaire

Le Département de Seine-et-Marne s'engage à offrir aux collégiens un service de restauration accessible à tous. À ce titre, il accorde une aide à la restauration scolaire pour les familles aux revenus modestes, nommée **CantiNéo77**.

Cette aide, d'un montant de 1,77 € ou 2,21 € est déduite du prix du repas.

Pour en bénéficier, le collégien doit déjeuner à la cantine au moins trois jours par semaine et le quotient familial doit être inférieur ou égal à 650 €.

Si vous êtes allocataires de la CAF, vous recevrez automatiquement une information.

Les familles non allocataires de la CAF peuvent également bénéficier de cette aide, le quotient est alors calculé par les services départementaux.

INFO

Pour bénéficier de cette aide pour l'année 2021/2022, la demande s'effectue en ligne avant le 1^{er} octobre 2021 sur le site du Département : seine-et-marne.fr

→ des animations tout au long de l'année

Pour sensibiliser les collégiens à la diversité des goûts et à la promotion des produits locaux, des animations culinaires sont organisées tout au long de l'année dans de nombreux restaurants scolaires.

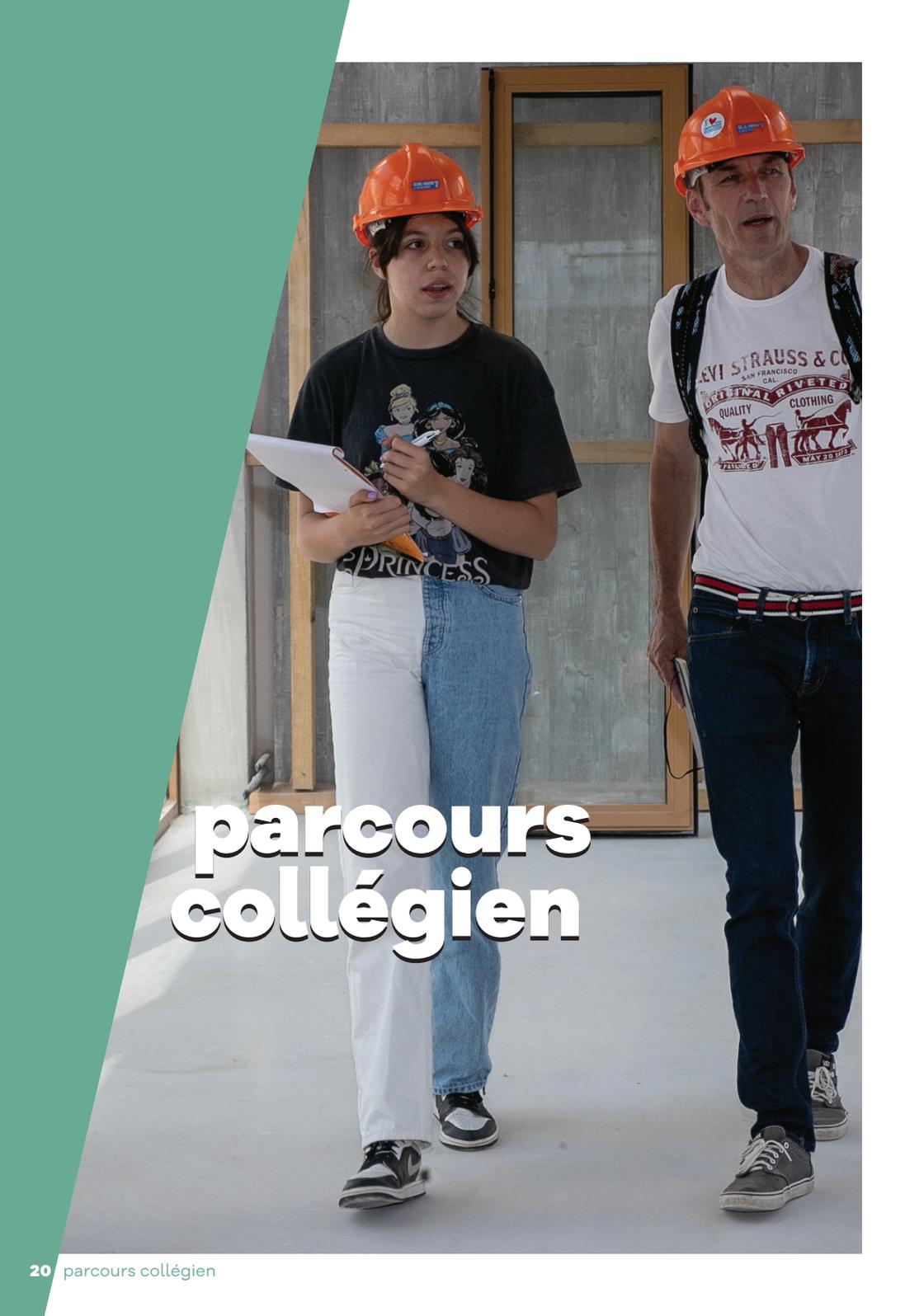


→ le repas : un moment de détente selon des règles de conduite

En début d'année, **les élèves et leurs responsables légaux s'engagent à respecter le règlement départemental de la restauration scolaire.**

Le repas est un moment de détente pour tous : l'arrivée dans la salle doit se faire dans le calme. Toute demande au personnel de surveillance ou de service doit se faire poliment et dans le respect des tâches de chacun.

En cas de non-respect du règlement de la restauration scolaire, des sanctions s'appliqueront, conformément au règlement intérieur du collège.



parcours collégien

→ Grandir grâce au Parcours collégien !

La réussite éducative de tous les collégiens est une priorité pour le Conseil départemental.

Dans cette optique, le Département s'est doté d'une politique éducative ambitieuse : le Parcours collégien.

Le Parcours collégien est un ensemble de dispositifs ayant vocation à accompagner enseignants et élèves pendant le temps scolaire. Quels que soient les outils proposés, ce sont la richesse et la diversité du département qui sont mis à la portée des collèves pour compléter les temps de classe.

Dans cette offre, se retrouvent des actions déjà connues et appréciées, ainsi que de nouvelles propositions.

Sa force : apporter des dispositifs clés en mains, mais aussi laisser une grande place aux initiatives locales.

L'atout du Parcours collégien est de donner une visibilité unique des actions et dispositifs de la collectivité destinés aux collégiens, en s'adaptant à leurs besoins.

Le parcours prévoit quatre axes :

**AXE 1 - LE COLLÉGIEN DE DEMAIN :
OUVERTURE SUR LE MONDE PROFESSIONNEL**

**AXE 2 - LE COLLÉGIEN CITOYEN,
OUVERTURE SUR SON ENVIRONNEMENT**

**AXE 3 - LE COLLÉGIEN ÉPANOUI,
À L'AISE DANS SON CORPS**

**AXE 4 - UNE OFFRE ACCESSIBLE À TOUS
POUR TOUS LES TERRITOIRES**

Le parcours collégien



LE COLLÉGIEN DE DEMAIN : OUVERTURE SUR LE MONDE PROFESSIONNEL

- Explorateur des métiers
- MyStage77
- Mini-entreprises
- Passion métiers

MISE EN LIGNE 2021

LE COLLÉGIEN CITOYEN, OUVERTURE SUR SON ENVIRONNEMENT

- Mieux connaître l'histoire et l'identité de son territoire
- Mémorial de la Shoah
- Collège Nature
- Tri sélectif des biodéchets du repas en demi-pension
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Formation aux premiers secours (Salvum)
- Parcours olympique JO 2024
- Concours « En route pour l'Europe »
- Ateliers « Connaissez-vous l'Europe ? »
- Éducation à la citoyenneté numérique et médiatique
- CDI médiathèques publiques
- Protection de l'environnement et de la santé
- Expositions Eau et Protection de l'environnement

À VENIR

NOUVEAUTÉ

NOUVEAUTÉ

NOUVEAUTÉ



LE COLLÉGIEN ÉPANOUÍ, À L'AISE DANS SON CORPS

- Équilibre nutritionnel des repas
- Concours du collège innovant
- La salle de confiance

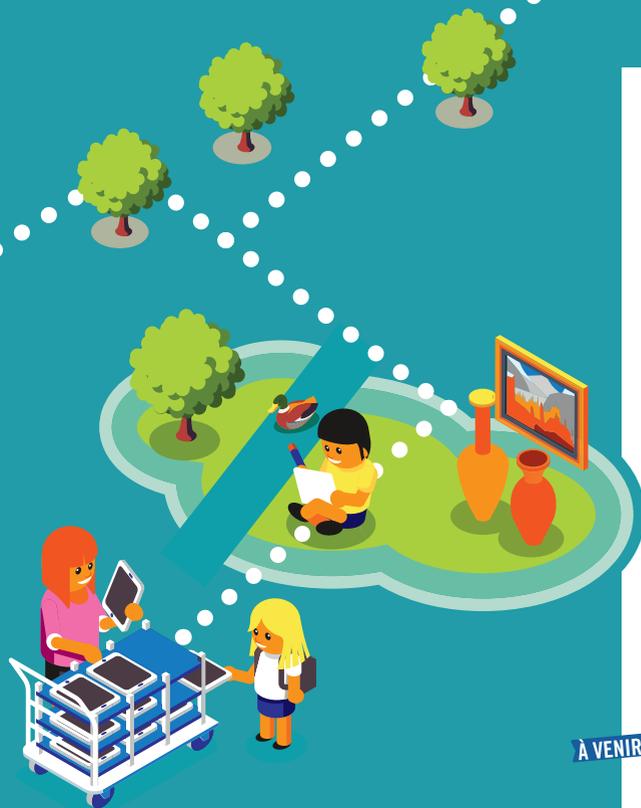
À VENIR



UNE OFFRE ACCESSIBLE À TOUS POUR TOUS LES TERRITOIRES

- Mobil'Histoire77
- Malles itinérantes
- Expositions itinérantes
- MyClasse77
- Soutien aux projets des associations dans les collèges
- Projets locaux 77
- Tremplin#77 :
Prix coup de cœur
des collégiens
+ ateliers d'écriture
- Collège au cinéma
- Les résidences artistiques
et culturelles
- Rencontre avec la création
contemporaine
- Les richesses patrimoniales et
culturelles du Département
accessibles par le numérique

À VENIR



→ AXE 1 / Le collégien de demain : ouverture sur le monde professionnel

EXPLORATEUR DES MÉTIERS

L'Explorateur de métiers est une plateforme d'aide à la découverte de métiers.



L'outil donne accès à plus de 500 métiers différents à partir de témoignages vidéo de professionnels autour du métier, des formations à suivre, des compétences requises, et des opportunités d'évolution.

MYSTAGE77

Un stage d'observation étant obligatoire pour tous les élèves de 3^e, la plateforme MyStage77 a pour objectif de faciliter les recherches de stages. Elle permet d'avoir accès aux offres de stages déposées par les partenaires du dispositif et de postuler directement. Elle met également à disposition des pages conseils avec des liens vers des sites institutionnels (ex : Onisep).



MINI-ENTREPRISES

En partenariat avec l'association « Entreprendre pour apprendre », ce dispositif propose aux élèves, tout au long de l'année scolaire, de créer leur propre entreprise, concevoir et commercialiser des produits ou services.

Cette expérience de création et de gestion d'entreprise les immerge directement dans l'univers du monde du travail.

PASSION MÉTIERS

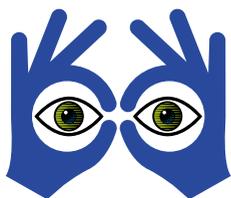
Les agents départementaux volontaires font découvrir leur parcours professionnel et leur métier aux collégiens en intervenant au sein des établissements. Cette action permet la découverte de la diversité des métiers de la collectivité et d'aider les collégiens à construire leur avenir et leur projet professionnel.



→ AXE 2 / Le collégien citoyen, ouverture sur son environnement

MÉMORIAL DE LA SHOAH

Grâce au partenariat conclu avec le Mémorial, ce dernier propose une sensibilisation des collégiens à l'histoire de la Shoah, des génocides du XX^e siècle et offre une réponse au développement de nouvelles formes de racisme. Au programme, des interventions comme des séances d'information et de formation, un accueil des jeunes au sein des locaux du mémorial, la construction d'un « parcours de mémoire » et la mise à disposition de supports de médiation.



COLLÈGE NATURE

Sensibilisation à la biodiversité.

Permettre de réfléchir à l'impact du comportement de l'Homme sur son environnement : découverte du patrimoine naturel, fonctionnalité des milieux naturels.

TRI SÉLECTIF DES BIODÉCHETS DU REPAS EN DEMI-PENSION

Le tri des biodéchets permet de prendre conscience du gaspillage alimentaire quotidien et s'inscrit dans une démarche sociétale et environnementale par la transformation et la valorisation de cette matière (ex : transformation en compost).

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS (SALVUM)

À travers des mises en situation illustrées, la plateforme Salvum propose de préparer les élèves aux gestes qui sauvent (formation théorique en ligne). Elle vient en complément d'une formation pratique.

L'objectif à terme est d'obtenir le certificat PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) qui atteste de l'aptitude à prévoir les risques et à réaliser les gestes élémentaires de secours aux personnes en situation de détresse physique.

CONCOURS « EN ROUTE POUR L'EUROPE »

Jeu de rôle autour des institutions européennes : dans la peau de députés européens, les collégiens débattent sur des sujets d'actualité en lien avec l'environnement et le Pacte Vert européen.

ATELIERS « CONNAISSEZ-VOUS L'EUROPE ? »

Autour de quizz pédagogiques, ces ateliers permettent de présenter le fonctionnement de l'Union Européenne et de déconstruire certaines idées reçues en proposant des réponses concrètes, factuelles et parlantes.



EUROPE DIRECT
Seine-et-Marne

CDI MÉDIATHÈQUES PUBLIQUES

Création d'équipements de lecture publique polyvalents, qui soient des lieux d'échanges, de formation et d'épanouissement personnel pour les collégiens.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTÉ

Découverte du laboratoire d'analyses environnementales (eau et air).

EXPOSITIONS EAU ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Exposition « L'EXP'Eau 77 »

Type « classe d'eau » ciblée sur la Seine-et-Marne (cycle de l'eau, cours d'eau et milieux aquatiques, eau potable, eau et climat, gestion durable de l'eau...).
Exposition sur kakémonos, accompagnée d'un livret pédagogique.

Exposition : « ZÉRO PHYT'Eau »

Exposition de 8 panneaux sur : les pesticides et les conséquences de leur utilisation ; la modification des pratiques dans les communes engagées et le jardinage sans pesticides. Exposition accompagnée d'un livret.



→ AXE 3 / le collégien épanoui, à l'aise dans son corps

DU SPORT POUR TOUS !

Indispensable pour la santé et le développement des enfants, la pratique du sport à l'école ou dans les associations est encouragée par le Département à travers diverses actions.

« TOUS NAGEURS EN 6^E »

Pour favoriser l'apprentissage de la natation, le Département aide les collèges du département et participe aux frais de transports des classes de 6^e vers les piscines et à la location de celles-ci. Plus de 15 000 élèves sont concernés chaque année. Ainsi, à la sortie de 6^e, tous les élèves maîtrisent correctement au moins une nage.



LE DÉVELOPPEMENT DES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

Dans certains collèges seine-et-marnais, le haut niveau est à l'honneur. On compte 35 sections sportives scolaires pour 24 disciplines soutenues par le Département pour accueillir les jeunes à fort potentiel sportif.

L'AIDE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES SCOLAIRES

En partenariat depuis de nombreuses années, **le Département et l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) encourage la pratique sportive**, la citoyenneté à travers le sport et les projets autour de la santé. Chaque collègue propose des activités sportives pendant la pause méridienne ou le mercredi après-midi. L'UNSS de Seine-et-Marne organise chaque année le « Challenge du Conseil départemental des cross scolaires ».



BIEN MANGER ! ÉQUILIBRE NUTRITIONNEL DES REPAS

Animations au moment de la demi-pension sur les apports nutritionnels, les catégories d'aliments et leurs bénéfices sur la santé.

Commissions menus avec participation de collégiens afin de favoriser le dialogue, adapter les menus en fonction des différents enjeux.

CONCOURS DU COLLÈGE INNOVANT

Les projets doivent proposer l'expérimentation de l'aménagement de nouveaux espaces au sein des locaux afin de répondre à des besoins pédagogiques et éducatifs tout en incluant une part d'évolutivité ainsi que l'usage d'outils numériques.

Un appel à candidature est lancé par la direction de l'éducation auprès des collèges chaque année afin de pouvoir bénéficier d'une subvention du Département et d'un accompagnement pour la mise en œuvre des projets lauréats.



→ AXE 4 / une offre accessible à tous pour tous les territoires

MYCLASSE77

MyClasse77 est une plateforme d'accompagnement scolaire mise à disposition des professeurs, des élèves et des parents.



Cette plateforme permet aux équipes enseignantes de toutes disciplines d'animer leurs classes, de déterminer des parcours d'apprentissage différenciés et de suivre la progression des élèves en fonction de leurs besoins.

Pour les élèves, elle permet de réaliser le travail demandé soit en classe, soit en étude, soit dans le cadre du dispositif « devoirs faits ». Elle propose également de revoir ou approfondir des notions du programme.

Pour les parents, elle simplifie le suivi du travail et de la progression de leurs enfants.

Le déploiement de la plateforme est progressif depuis septembre 2020 et sera finalisé pour tous les collèges publics fin 2021.

L'accès à la plateforme se fait directement via l'ENT77.

PROJETS LOCAUX 77

Le Département apporte son soutien aux collèges porteurs de projets pédagogiques locaux favorisant le rapprochement avec le partenariat local, la mixité et la transversalité.

L'idée est d'impliquer une ressource seine-et-marnaise.

Un appel à projet est lancé par la direction de l'éducation auprès des collèges chaque année afin de pouvoir bénéficier d'une subvention du Département.

SOUTIEN AUX PROJETS DES ASSOCIATIONS DANS LES COLLÈGES

Le Département soutient et encourage la mise en place d'actions dans le domaine de la formation sur le territoire seine-et-marnais s'adressant aux collégiens, apprentis ou étudiants en formation initiale.

Un appel à projet est lancé auprès des associations chaque année afin de pouvoir bénéficier d'une subvention du Département (dispositif géré par la direction de l'éducation).

MOBIL'HISTOIRE77



Mobil'Histoire77 permet aux élèves de l'ensemble du département de bénéficier gratuitement de l'exposition « Nous, les Seine-et-Marnais. Histoire d'une population en mouvement » par le biais de documents d'archives et avec un éclairage local.

Il s'agit d'un semi-remorque de 15 mètres de long qui déploie ses deux extensions latérales afin d'offrir une surface de 36 m² pouvant accueillir un enseignant et sa classe.

MALLES ITINÉRANTES

Les malles pédagogiques constituent une approche ludique et didactique pour aborder le patrimoine et l'histoire de la Seine-et-Marne. Mises à disposition des établissements scolaires, elles offrent aux élèves la possibilité de découvrir un thème spécifique et permettent aux enseignants de les utiliser à leur rythme, en supplément ou en complément du programme scolaire.

4 thématiques proposées :

- Au pied de la lettre
- Histoire de sceaux
- Métiers des villes Métiers des champs
- Habitat rural

Prêt gratuit des malles par les Archives départementales de Seine-et-Marne

EXPOSITIONS ITINÉRANTES

Les expositions proposées par les Archives départementales traitent de grands thèmes de l'histoire de France à partir de documents commentés.



Plusieurs thématiques sont proposées, comme par exemple :

- La guerre de 1914-1918
- 39/45 c'était comment la guerre ?
- La Seconde Guerre mondiale en Seine-et-Marne
- La calligraphie - la beauté d'écrire
- Les légumes dans tous leurs états

Bon à savoir !

Le concours d'écriture de nouvelle policière **Suspense en Seine-et-Marne** s'adresse particulièrement aux collégiens seine-et-marnais. Médialib77 propose par ailleurs des méthodes d'apprentissage des langues, des ebooks, du cinéma en ligne pour tous les jeunes seine-et-marnais inscrits dans une bibliothèque du département.

TREMPIN#77 : PRIX COUP DE CŒUR DES COLLÉGIENS

Ce dispositif, mis en place dans le cadre du **concours Tremplin#77**, permet aux collégiens seine-et-marnais de débattre, d'argumenter et d'échanger afin de voter pour le groupe ou artiste préféré parmi les huit candidats présélectionnés par un jury de professionnels.

Le vote des collégiens permet à un artiste de bénéficier d'un accompagnement professionnel d'une valeur de 2000 €.



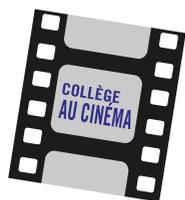
TREMPIN#77 : ATELIERS D'ÉCRITURE

Les ateliers d'écriture permettent à 2 classes de rencontrer et de travailler avec des artistes lauréats du Tremplin#77. Ce projet a pour but d'explorer la création musicale allant de l'écriture au mixage et à la mise en scène.

Différentes disciplines peuvent prendre part à ce projet (français, musique, sport...).

Objectif : produire un clip qui sera mis en ligne sur différents supports numériques. Une restitution *live* est proposée durant le concert de clôture.

COLLÈGE AU CINÉMA



Collège au cinéma est un dispositif national d'éducation à l'image proposé à tous les enseignants des collèges. Depuis plus de 30 ans, Collège au cinéma vise à sensibiliser les élèves à la culture cinématographique, les former à la lecture de l'image, contribuer à leur éducation de spectateur et les amener à développer une pratique culturelle de qualité en fréquentant les salles de cinéma.

LES RÉSIDENCES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Ces résidences permettent à des collèves en zones rurales et en REP de bénéficier d'un parcours artistique et culturel. Fruit d'un partenariat entre l'État, la DRAC et le Département, ce dispositif met en présence des artistes et des enseignants afin de définir et de mettre en œuvre un parcours qui tienne compte des ressources locales et du projet de l'établissement.

Liste complète et détail des dispositifs proposés à retrouver dans le livret « Parcours collégien » en ligne sur le site internet du Département : seine-et-marne.fr

COLLEGE77.FR - LE LIEN ENTRE LE COLLÈGE ET LA FAMILLE

À la rentrée 2021, la majorité des collèges seront connectés à l'Espace Numérique de Travail (ENT) : colleges77.fr

Ce site permet de consulter les modules de vie scolaire proposés par les établissements, tels que l'emploi du temps, le cahier de textes, les notes et bulletins de votre enfant et même d'échanger avec les professeurs.

Il donne aussi accès à de multiples ressources pédagogiques, comme : MyClasse77, Explorateur des métiers, Formation aux premiers secours, MyStage77...



colleges77.fr

C'est le site de référence pour tout savoir sur les actions portées par le Département et ses partenaires et vous accompagner durant vos « années collège » !

RENFORCEMENT DE LA DOTATION EN ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Pour faciliter les apprentissages, tous les collèges sont équipés d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur interactif dans chaque classe. Les collégiens disposent d'autres ordinateurs au CDI et de classes numériques mobiles (tablettes, ordinateurs portables), d'imprimantes 3D, de robots pour découvrir la programmation.

Tous les collèges ont eu leur parc informatique rénové, sécurisé et maintenu par le Département.

5 MUSÉES, UN CHÂTEAU, DES ARCHIVES

Pour préparer les visites liées au programme éducatif, le Département propose également aux enseignants des animations et visites dans les différents lieux culturels dont il a la responsabilité : les Archives départementales, le château de Blandy-les-Tours, le musée-jardin Bourdelle, le musée des peintres de Barbizon, le musée Stéphane Mallarmé, le musée de la Seine-et-Marne et le musée de Préhistoire d'Île-de-France.



**MUSÉE JARDIN
BOURDELLE**
JARDIN D'ARTISTES, JARDIN DE SCULPTURES



**MUSÉE DES PEINTRES
DE BARBIZON**
LE RENDEZ-VOUS DES ARTISTES ET DE LA NATURE



**MUSÉE STÉPHANE
MALLARMÉ**
DANS L'INTIMITÉ DU POÈTE



**MUSÉE DE PRÉHISTOIRE
D'ÎLE-DE-FRANCE**
RETOUR SUR 600 000 ANS D'HISTOIRE



**MUSÉE DE LA
SEINE-ET-MARNE**
L'HOMME ET SON TERRITOIRE



**CHÂTEAU DE
BLANDY-LES-TOURS**
PLACE PORTE DE CRÉATIONS





s'orienter et s'informer

→ structure info jeunesse CIJ77

Montereau-Fault-Yonne

3, rue André Thomas
Tél. : **01 60 57 21 06**

Moissy-Cramayel

74, rue de l'Égalité
Tél. : **01 64 88 88 67**

Melun

96, rue du Général de Gaulle
Tél. : **01 64 09 73 51**

Lieusaint

Bâtiment C - 50, rue de Paris
Tél. : **01 64 13 55 83**

Vert-Saint-Denis

La ferme des arts
60, rue Pasteur
Tél. : **01 64 41 89 37**

Brie-Comte-Robert

1-3, rue des écoles
Tél. : **01 60 62 54 91**

Bailly-Romainvilliers

40, boulevard des sports
Tél. : **01 60 42 42 69**

Fontainebleau

43, boulevard du Maréchal Joffre
Tél. : **01 64 22 61 65**

Combs-la-Ville

1, avenue de la République
Tél. : **01 60 60 96 60**
01 60 60 96 24

Bussy-Saint-Georges

31, boulevard Pierre Mendès France
Tél. : **01 64 44 32 16**
06 16 60 23 49

Le Mée-sur-Seine

730, avenue Maurice Dauvergne
Tél. : **01 83 99 99 05**

Pontault-Combault

2, rue Gilbert Rey
Tél. : **01 70 05 00 72**

Mary-sur-Marne

6 bis, route de la Ferté-sous-
Jouarre
Tél. : **01 85 49 03 32**

Dammarié-les-Lys

299, rue Jules Ferry
Tél. : **01 64 87 45 04**

Nangis

2, rue Marcel Paul
Tél. : **01 64 01 28 98**

Chelles

La Boussole
2, allée Alexis Legrand
Tél. : **01 64 26 61 50**

Torcy

3, promenade du Galion

Tél. : **01 60 05 36 95**

Meaux

12, boulevard Jean Rose

Tél. : **01 83 69 01 93**

Dammartin-en-Goële

1, rue de l'Hôtel Dieu

Tél. : **01 60 54 63 25**

Lésigny

avenue des Hyverneaux

Tél. : **01 64 40 42 84**

Lagny-sur-Marne

7-9, rue vacheresse

Tél. : **01 60 35 92 64**

Nanteuil-Lès-Meaux

3 bis, place Georges Brassens

Tél. : **01 60 09 05 08**

Lognes

Place des Colliberts

Tél. : **01 60 05 69 32**

Ozoir-la-Ferrière

43, avenue du Général de Gaulle

Tél. : **01 64 43 35 91**

Roissy-en-Brie

2/4, rue Lavoisier

Tél. : **01 60 28 28 91**

Savigny-le-Temple

13, place du 19 mars 1962

Tél. : **01 64 10 41 40**

01 64 10 41 43

Saint-Thibault-des-Vignes

29, rue du clos de l'érable

Tél. : **01 60 31 73 25**

Mitry-Mory

5, place Cusino

Tél. : **01 64 66 32 53**

Vaires-sur-Marne

8-10, rue Alphonse Manceau

Tél. : **01 64 26 55 35**

Villeparisis

40, avenue du Général de Gaulle

Tél. : **01 60 21 49 11**

→ question santé

CONSEILS, FORUMS, ANIMATIONS, RDV

Au sein des 14 maisons départementales des solidarités (MDS), plusieurs professionnels sont à l'écoute des adolescents pour les accompagner et les conseiller : médecins, sages-femmes, psychologues, infirmiers, conseillers familiaux, éducateurs, assistants sociaux...

Pour tout conseil sur la contraception ou la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST), un accueil est possible en **toute confidentialité** et dans le respect du secret professionnel dans les centres de planification et d'éducation familiale. Les consultations et les permanences sont ouvertes à tous **gratuitement**. Les professionnels interviennent également au cours de séances d'information collectives autour de la vie affective, relationnelle, sexuelle et l'éducation à la santé, notamment dans les collèges. Les MDS organisent par ailleurs des forums d'information ou des animations à destination du jeune public.

Chelles

25, rue du Gendarme
Castermant
77500 Chelles
Tél. : **01 64 26 51 00**

Melun-Val de Seine

750, avenue Saint-Just
ZI Vaux-le-Pénil
77000 Vaux-le-Penil
Tél. : **01 64 10 62 40**

Provins

11, rue du Colonel
Arnaud Beltrame
77160 Provins
Tél. : **01 60 52 51 00**

Coulommiers

26-28, rue du Palais
de Justice
77120 Coulommiers
Tél. : **01 64 75 58 00**

Mitry-Mory

1, avenue du Dauphiné
BP31 - 77290 Mitry-le-
Neuf
Tél. : **01 60 21 29 00**

Roissy-en Brie

30, rue de la gare
d'Émerainville
77680 Roissy-en-brie
Tél. : **01 64 43 20 00**

Fontainebleau

33, route de la Bonne
Dame
77300 Fontainebleau
Tél. : **01 60 70 78 00**

Montereau

1, rue André Thomas
77130 Montereau-fault-
yonne
Tél. : **01 60 57 22 00**

Sénart

100, rue de Paris
77127 Lieusaint
Tél. : **01 64 13 21 30**

Lagny-sur-Marne

15, boulevard Galliéni
BP 204
77400 Lagny-sur-Marne
Tél. : **01 64 12 43 30**

Nemours

1, rue Beauregard - BP113
77140 Nemours
Tél. : **01 60 55 20 00**

Tournan-en-Brie

16, place Edmond
Rothschild - BP 47
77220 Tournan-en-Brie
Tél. : **01 64 25 07 00**

Meaux

31, rue du Palais de Justice
77109 Meaux cedex
Tél. : **01 64 36 42 00**

Noisiel

Grande allée des
impressionnistes
77448 Marne-la-Vallée
cedex 2
Tél. : **01 69 67 44 12**

INFO Retrouvez la MDS
la plus proche de chez vous et
les coordonnées des centres
sur le site Internet : [seine-et-
marne.fr](http://seine-et-marne.fr)

→ contacts et numéros utiles

Département de Seine-et-Marne Direction de l'éducation

Hôtel du Département
77010 Melun cedex
Tél. : **01 64 14 77 77**

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

20 quai hippolyte Rossignol
77000 Melun
Tél. : **01 64 41 27 00**

Rectorat de l'Académie de Créteil

4 rue Georges Enesco
94000 Créteil
Tél. : **01 57 02 60 00**

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

16 rue de l'Aluminium
77176 Savigny-le-Temple
Tél. : **01 64 19 11 40**

Caisse d'allocations familiales (CAF)

21 avenue du Général Leclerc
77000 Melun
Tél. : **08 10 25 17 10**

Fil santé jeunes

Tél. : **0800 235 236** (anonyme et gratuit, tous les jours de 8 h à minuit)

Tabac Info Service

Tél. : **38 89** (du lundi au samedi de 8h à 20h)

Drogues Info Service

Tél. : **0800 23 13 13**
(gratuit avec un portable au coût d'une communication ordinaire)
Tél. : **01 70 23 13 13**

Sida info-service

Tél. : **0800 840 800**

Association nationale de prévention de l'alcoolologie et addictologie

Tél. : **01 42 33 51 04**

Suicide écoute

Tél. : **01 45 39 40 00**

Viols femmes informations

Tél. : **0800 05 95 95** (appel gratuit)

Centre antipoison de Paris

Tél. : **01 40 05 48 48**

Enfance maltraitée

Tél. : **119**

Coordonnées des Organisations de parents d'élèves représentées au Conseil départemental de l'Éducation nationale

FCPE 77

mail : cdpe77@fcpe77.asso.fr
site : fcpe77.asso.fr  [fcpe77](https://www.facebook.com/fcpe77)

AD - PEEP 77

mail : adpeep77@hotmail.com
site : ad77.peep.asso.fr

UNA APE 77

mail : secretariat@unaape.fr
site : unaape.asso.fr

Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département
77010 Melun Cedex
01 64 14 77 77



seine-et-marne.fr

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT